

# TRAIT D'UNION

#18  
Avril 2016  
la-wantzenau.fr

Lettre d'information mensuelle de la Commune de La Wantzenau



## EDITO

*Patrick DEPYL,  
Maire de  
La Wantzenau*

Chères  
Wantzenauviennes et  
chers Wantzenauviens,

Deux ans se sont écoulés depuis le début de cette mandature. C'est court et long à la fois. Je vous propose de réaliser un bilan intermédiaire en avril 2017, c'est-à-dire à mi-mandat, pour rappeler les engagements et pour que vous puissiez juger de ce qui a été fait et des priorités pour les années à venir.

Mais au terme de ces deux ans, beaucoup d'opérations sont d'ores et déjà lancées : les ateliers municipaux, les installations sportives et les écoles suivent leurs programmations respectives. Nous serons vigilants aux délais et aux enveloppes budgétaires pour rester dans nos objectifs. En définitive, ce que nous maîtrisons avance bien...

Mais ce dont nous ne sommes pas maîtres ne va pas assez vite. Les infrastructures de transport et la construction de logements, pourtant créatrice d'emplois, est freinée par les risques d'inondation qui impactent notre commune.

Nous sommes en pleine enquête publique du PLU et vous pouvez faire des remarques dans les registres présents en mairie sur l'ensemble des thématiques liées à l'habitat, aux transports et à l'environnement notamment. Vous avez jusqu'au 20 mai. Ensuite, le Commissaire-enquêteur fera ses recommandations à la lecture de vos contributions.

Avec les beaux jours qui reviennent, nous entrons dans le temps des festivités et des manifestations culturelles et sportives. J'espère y croiser un grand nombre d'entre vous pour partager de bons moments de convivialité.



La Wantzenau  
Strasbourg Eurométropole

## SOMMAIRE

- p.2** | LES 100 ANS DE L'HARMONIE MUNICIPALE
- p.3** | JE SUIS EN COLÈRE... ET JE SUIS SÛR QUE VOUS L'ÊTES ÉGALEMENT
- p.4** | CARNAVAL DE VENISE  
LE RAM L'ILL AUX ENFANTS
- p.5** | ELSÄSSER OWE  
BIEN VIVRE SA RETRAITE
- p.6** | LE THÉÂTRE ALSACIEN  
L'ÉCOLE D'ÉQUITATION DU WALHDOF
- p.7** | RENCONTRE AVEC MICHEL PIQUEMAL  
EN BREF
- p.8** | EN IMAGES  
PAROLE À L'OPPOSITION

## AGENDA

### Mai

- 1/05** | TOURNOI DE VOLLEY DU 1<sup>ER</sup> MAI  
Du 30/04 à 20h au 01/05 à 19h - JCK
- 4/05** | HISTOIRES POUR PETITS ET GRANDS  
A 10h et à 16h - Bibliothèque
- 7/05** | CÉRÉMONIE DU 8 MAI  
A 18h - Monuments aux Morts
- 13-16/05** | TOURNOI EURO-SPORTING  
Du 13 au 16 mai - Stade Municipal
- 18/05** | LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS  
DU 17 EST REPORTÉE AU 18 MAI
- 22/05** | BALADE CONTÉE «ENMUSIQUÉE»  
A 14h30 - Départ à la bibliothèque
- 24-31/05** | ATELIER « HABITAT ET SÉCURITÉ »  
Les 24 et 31 mai à 8h45 - Mairie
- 24/05** | DON DU SANG  
De 17h à 20h - Espace J-C Klein
- 25/05** | BRICOLAGE FÊTES DES MÈRES/PÈRES  
A 15h - Bibliothèque
- 29/05** | STAGE PHOTOS - W.W.W  
A 9h - Forêt de La Wantzenau

## TRAIT D'UNION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF :  
**Patrick Depyl, Maire**

COORDINATION DES TEXTES, CRÉATION MAQUETTE ET  
MISE EN PAGE :

**Elsa Christmann-Halon**

CRÉDITS PHOTOS :

Services de la Mairie, associations, Ecole du Centre  
COUVERTURE :

Réalisation d'une balançoire géante en bois par  
les agents communaux

IMPRESSION :

**Imprimerie Parmentier - La Wantzenau**

DÉPÔT LÉGAL :

Avril 2016

MAIRIE : 11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

Tél. 03.88.59.22.59 • Fax. 03.88.59.22.50

Courriel : [info@la-wantzenau.fr](mailto:info@la-wantzenau.fr)

Site Internet : [www.la-wantzenau.fr](http://www.la-wantzenau.fr)

Site Internet du Canal Local : [www.wantztv.fr](http://www.wantztv.fr)

## LES 110 ANS DE MUSIQUE D'HARMONIE À LA WANTZENAU

C'était en 1906 que six jeunes du village très motivés et leur chef, M. Eberlé, se sont lancés dans l'aventure musicale.  
En 2016, l'Harmonie Municipale fête ses 110 ans



L'Association Musicale de La Wantzenau, dans les années 1930



L'Harmonie Municipale aujourd'hui, dirigée par M. Hechler (à d.)

Après deux interruptions dues aux guerres, les chefs Eugène Acker puis M. Wintz de Reichtett tentent de maintenir l'aventure.

En 1956, pour son 50<sup>ème</sup> anniversaire, elle reçoit son propre drapeau arborant une lyre d'un côté et les armes de la commune de l'autre.

En 1975, après quelques années de silence, la musique au sein du village renaît grâce à des passionnés et une école de musique qui ouvre ses portes. Il restait alors à mettre sur pieds une formation de musique d'harmonie proprement dit. Des cours d'instruments à vent sont organisés dans ce sens et le nouvel ensemble fait sa première apparition en public le 11 novembre 1980.

Le 2 mai 1985 « l'Association Musicale de La Wantzenau » devient « l'Harmonie Municipale ». Ses chefs se succèdent : Marcel Butscher, Helena Chenot et Rémy Hammer, toujours actif en qualité de musicien. Placée sous la direction de Philippe Hechler depuis 2002, elle assure sa présence dans le paysage communal. Le prestige du chef, la passion de la musique, la convivialité du groupe et la diversité du répertoire regroupent quelque 25 musiciens, de quoi faire honneur à La Wantzenau.

- ▶ Répétitions tous les mardis soirs à 20h15 à l'école de musique.
- ▶ Concert annuel dimanche 20 novembre à 15h au Fil d'Eau.

Isabelle SCHINDLER



# JE SUIS EN COLÈRE... ET JE SUIS SÛR QUE VOUS L'ÊTES ÉGALEMENT

Selon la presse, La Wantzenau figure sur une nouvelle liste de onze communes qui « ne respectent pas la loi SRU ».

Nous avons appris par la presse que la Commune de La Wantzenau figure sur une liste des « communes récalcitrantes » car elles ne respectent pas la proportion de logements sociaux fixée par la Loi SRU (Solidarité et Rénovation Urbaine).

Ni les services de l'Etat sur le plan local, avec lesquels nous travaillons pourtant avec constance et en bonne intelligence sur ce sujet, ni l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), ne nous ont prévenus de cette liste élaborée à Paris, ne semblant même pas en avoir eu connaissance. Depuis, les qualificatifs sont repris dans la presse « dernier de la classe, bonnet d'âne du logement social », et j'en passe. C'en est trop...

Le nombre de logements sociaux doit être vu dans une dynamique et non pas en focalisant sur un pourcentage ancien qui n'est plus conforme à la réalité. L'héritage du passé ne doit pas nous paralyser et encore moins nous pénaliser dans notre effort actuel.

En aucun cas le qualificatif de récalcitrant ne peut s'appliquer à la commune.

En accord avec le Préfet et l'EMS, nous avons été dispensés d'une amende complémentaire parce que nous avons précisément pris la décision ferme de construire des logements sociaux, conformément au PLH (Plan Local de l'Habitat) et au PLU (Plan Local d'Urbanisme) en cours d'adoption.

**Les engagements demandés par l'Etat sont tenus à plus d'un titre :**

- à fin 2015, 58 logements aidés ont été recensés. Ce chiffre sera porté à 69 logements à fin 2016. Les permis de construire délivrés ou en cours d'instruction nous permettront d'inaugurer 28 logements aidés supplémentaires d'ici la fin 2018.

- nous nous sommes engagés à en construire bien davantage puisque nous avons en projet deux nouveaux quartiers. L'un d'eux concerne le contrat de concession signé avec la SERS pour la réalisation, à l'horizon 2030, de 400 logements dont 140 logements aidés, tel que prévu dans le PLU métropolitain.

Malheureusement, ce projet de développement urbain est freiné par l'Etat à cause du futur PGRI (Plan de Gestion des Risques d'Inondation) et des risques d'inondation qui impactent lourdement La Wantzenau. Il en va de même pour le projet du Trissematt.



Constructions, rue de la Gare, qui accueilleront, entre autres, des logements sociaux

- la commune s'est engagée, depuis 2014, dans une politique de veille foncière et d'appel à projet auprès d'opérateurs de logements aidés. Elle a ainsi acheté des biens immobiliers et des terrains nus, sur ses fonds propres, pour les revendre ensuite à des bailleurs sociaux.

Par ailleurs, vous le savez peut-être, j'ai l'honneur de siéger au Conseil d'Administration d'un bailleur social (Habitat de l'III).

**« Commune carencée OUI, commune récalcitrante, NON ! »**

L'avenir de La Wantzenau s'inscrit dans un développement urbain, certes fortement contraint, mais harmonieux et respectueux des engagements déjà pris auprès de l'Etat et de l'Eurométropole.

Nos volontés sont réelles et se traduisent dans l'ensemble des projets repris dans notre programme directeur d'aménagement. Pour accompagner ce nouvel élan, la Municipalité a entrepris de moderniser ses infrastructures, équipements sportifs, ateliers municipaux, nouvelle école.

Là encore, c'est une preuve de notre volonté de faire.

J'en appelle aujourd'hui à la cohérence des textes de loi et des différentes contraintes qui pèsent sur les communes.

Comment se développer alors que les aléas d'inondation restreignent nos possibilités ? Comment se prévaloir d'appartenir à une Eurométropole unie et en pleine expansion alors que

le pourcentage de logements aidés est examiné commune par commune et non pas de façon mutualisée ? Comment prôner le dialogue et la concertation avec les habitants et déléguer cette capacité à faire vivre un nouveau projet territorial à l'Etat plutôt qu'aux élus locaux ? Comment se donner les moyens d'une nouvelle politique de logements aidés alors qu'on fait fi des efforts accomplis depuis 2014 ?

Je regrette que La Wantzenau figure sur cette liste de « mauvais élèves », qui stigmatise des communes qui sont agissantes et qui oeuvrent chaque jour pour la construction de logements. C'est tout simplement se tromper de cible et se conduire avec légèreté, sans se préoccuper de la réalité du territoire.

J'ai demandé avec fermeté au Premier Ministre que notre commune soit retirée de la liste des communes récalcitrantes, ce qui permettrait de rétablir, à défaut du préjudice, la justice et la reconnaissance du travail des élus qui ne ménagent pas leur peine pour parvenir au « Mieux vivre ensemble », l'antithèse de l'apartheid territorial ».

Patrick DEPYL,  
Maire

## CARNAVAL DE VENISE

Le magazine « 66 minutes » sur M6 nous a fait découvrir deux Wantzenauviens discrets : Ginette et Gérard Schlecht, habitants du Golf. En parlant d'eux, plusieurs fois allusion a été faite à La Wantzenau dans le reportage.



On les a vus durant leur séjour à Venise, habillés grand siècle comme à leur habitude durant le fameux carnaval. Si les reporters se sont intéressés à ce couple, c'est que leur présence ne passe pas inaperçue. Ils sont connus parmi les costumés, mais se distinguent surtout par la somptuosité de leurs habits.

Le « gros œuvre » de ces vêtements est élaboré par l'Atelier La Colombe à Strasbourg, sur la bases des croquis et indications de Ginette et de Gérard, qui en terminent la décoration et réalisent la confection des chapeaux et des divers accessoires. Ce travail leur prend toute l'année. On les a vus charger leur voiture avec leurs habits et leurs accessoires, ils la remplissent allégrement, y compris un coffre sur le toit. Il faut dire que leurs vêtements prennent de la place. Dix vêtements d'époque sont volumineux.

Arrivés à Venise, le reportage les a fait découvrir déambulant dans les ruelles étroites de la cité des doges et traîner ces bagages. Une année, Ginette nous a montré ses cartons de chapeaux. Nulle modiste n'en a de pareils.

Gigi et Gérard veulent s'intégrer dans cette période faste du 18<sup>ème</sup> siècle en rivalisant d'élégance. L'objectif était atteint cette année. Ils ont pu participer à des soirées dans des palais où les costumés distingués se sont rencontrés. Je les ai salués une année à Venise, planant sur un petit nuage de les rencontrer et d'avoir fini par les reconnaître. Nous les avons déjà vus lors de la mascarade à Rosheim. L'ennui est qu'il faut les chercher dans la masse des costumés, car leurs vêtements changent chaque année.

*Richard Stroh*

## LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Relais assistantes maternelles l'ILL aux Enfants : un lieu ouvert à tous les enfants accompagnés d'un adulte.

Depuis le 6 janvier 2016, date à laquelle le relais a ouvert ses portes pour son premier temps de rencontre et de jeu, plus d'une centaine de participants (enfants et d'adultes), sont venus jouer, créer, et découvrir les lieux au fur et à mesure des ateliers et des soirées de rencontre. Les animations du vendredi après-midi entre 15h30 et 18h connaissent un succès grandissant car petits et grands peuvent évoluer dans des espaces adaptés regroupant simultanément jusqu'à 45 participants, de 6 mois à 11 ans, avec leur adulte référent.

Plus que jamais, parents, grands-parents, gardes à domicile et bien-sûr assistantes maternelles sont chaleureusement conviés à venir encore plus nombreux sur l'ILL et à participer à de nombreuses aventures à vivre ensemble de manière ludique et pédagogique. « Ne soyez pas timides, mais soyez curieux » serait mon credo.

Ainsi, si vous êtes chez vous le mercredi matin ou le vendredi après-midi, si vous avez du temps pour jouer avec vos enfants après l'école, si vous souhaitez vous retrouver dans un endroit agréable



et spacieux, et prendre le temps de regarder s'épanouir vos enfants dans un autre environnement, les voir « grandir » ou juste faire une pause ou encore vous ressourcer... Alors n'hésitez pas, venez me rencontrer pour une visite guidée de « L'ILL »...

*Myriam MARTZ*

Contact :  
Myriam Martz, votre responsable et animatrice.  
03.88.64.33.30 ou 09.64.42.48.06

# ELSÄSSER OWE – FRIEHJOHR FER UNSERI SPROHR

Sous la houlette de Richard STROH, historien de la commune et fervent défenseur de la promotion de notre langue et culture alsacienne, une équipe de bénévoles et d'élus a proposé un Elsässer Owe (soirée alsacienne), le 8 avril dernier à l'Espace Culturel le Fil d'Eau.

## Hitt Owe wurd Elsässich gerädt !

Le ton est donné d'emblée par Clément et Benjamin Vix, au public venu nombreux. Installée sous les drapeaux des conscrits c'est l'Harmonie Municipale qui a ouvert la soirée avec des airs traditionnels populaires d'Alsace. Laurent Hommel a poussé la chansonnette en interprétant quelques classiques du folklore alsacien. La scène s'est ensuite transformée en parking de supermarché où, dans le rôle de deux commères, Aline Martin et Rita Diebold entament un échange pimenté illustrant le large panel d'expressions imagées que nous offre le dialecte alsacien.

Après un court entracte, place à la projection de photos prises du haut du clocher ! Commentées par Rita Diebold ces images permettent de découvrir les alentours proches de l'église sous un angle insolite et historique.

S'en suit Aline Martin qui propose au public de compléter des dictons d'antan, chers aux agriculteurs. Elle change ensuite de registre et lit un texte de l'auteur et poète alsacien André Weckmann.

Wendelin Vix, exploitant agricole, fait découvrir sa collection emblématique de sacs en toile de jute utilisés pour transporter houblon, pommes de terre, betteraves...



R. Stroh (à g.) et le groupe d'acteurs qui a animé la soirée alsacienne

Cathie Georger récite quelques vers du poète Alphonse Meyer « Fons » qui nous a quittés. Bel hommage à notre concitoyen, remarquable poète qui jonglait avec finesse entre les différentes formes d'expressions dialectales.

Clémence Blanck ouvre les portes de son buffet de cuisine... on y trouve « Zucker, Mähl, Nüdle » et un incontournable bric à brac dans la « Mickes Schüblad ».

Franc succès pour Jacques Ehrhard qui emmène le public dans son atelier et jardin, pour faire l'inventaire de son outillage, en alsacien certes, mais en « wantzenauvien » de surcroît !

La soirée se termine sous les applaudissements, on se donne rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles anecdotes. En attendant un seul mot d'ordre « Rede wie de Schnawel gewachs ech ».

Martine THOMAS et Cécile VIX

## BIEN VIVRE SA RETRAITE !

Bien vivre votre retraite, c'est aussi prévenir les risques à domicile et l'aménagement du logement.



Rester à domicile lorsque les difficultés motrices, sensorielles ou cognitives s'accroissent est parfois éprouvant. Des solutions existent pour permettre de vivre chez soi dans les meilleures conditions possibles, en changeant ses habitudes de vie et en agénçant son logement.

Nous vous proposons un cycle ateliers de sensibilisation à l'adaptation du logement afin de prévenir les accidents domestiques et améliorer la sécurité et la qualité de vie à domicile :

- sensibilisation aux risques à domicile ;
- aides techniques - l'adaptation du logement ;
- solutions alternatives.

Le CEP CICAT (Centre de Ressources, d'Informations et de Conseils en Aides Techniques) anime les trois séances qui auront lieu les mardis 24 mai, 31 mai et 7 juin de 8h45 à 11h15, dans la salle des mariages de la mairie.

Les ateliers sont gratuits et sur inscription auprès de l'association Atout Age Alsace  
Contact :  
Secrétariat Atout Age Alsace  
03 89 20 79 43  
msaservices@alsace.msa.fr



# LE RIDEAU EST DÉSORMAIS TOMBÉ SUR LA SAISON 2015-2016

Lors des 7 représentations, la troupe de Théâtre Alsacien de La Wantzenau a joué devant un public toujours fidèle au rendez-vous, une comédie de Michel Walch « Dach Schaada un kein Geld im Hüß ».

Comme tous les ans, les acteurs ainsi que l'équipe logistique à leur côté, ont œuvré durant de longues semaines afin de présenter une pièce de qualité aux spectateurs.

La section de théâtre ne s'investit pas uniquement à faire passer un agréable moment au public, tous les ans une partie de leur recette est consacrée au financement de projets d'associations caritatives ou humanitaires locales.

Cette saison ils ont choisi l'association « Un Sourire pour la Vie » basée à Souffelweyersheim est dont la présidente est Isabelle Husserr et lui ont remis un chèque de 2 500 euros.

Cette association organise régulièrement des manifestations afin de récolter des fonds pour les enfants handicapés ou malades. Dernièrement, ils ont financé des tablettes numériques à logiciel spécial pour l'IMP Les Glycines à Haguenau ou aider l'association JALMALV.

*Rita Diebold*



La troupe du théâtre alsacien lors de la remise de chèque à « Un Sourire pour la Vie »

Contact :

Un Sourire pour la Vie - 18, rue de Barr - 67460 Souffelweyersheim

Pages Facebook :

Un Sourire pour la Vie

Théâtre Alsacien La Wantzenau

## L'ÉCOLE D'ÉQUITATION DU WALDHOF

Le W. Ce centre équestre reste fidèle à son esprit sportif. Cette année, après avoir renouvelé les sols de sa carrière, de ses manèges avec du sol Equi+, le W. a décidé de relever un challenge : celui d'organiser son premier CSI 1\*, la seule compétition de ce niveau proposée en Alsace.

Le W. est habitué à gérer des compétitions équestres et l'organisation du CSI 1\* suivra celle du fameux concours de Pâques qui a accueilli près de 1 300 cavaliers et 5 000 visiteurs.

Le soutien de son équipe, de partenaires engagés, des salariés et surtout des bénévoles a permis de construire cet événement « unique » en Alsace.

Le W. accueillera avec plaisir les compétiteurs des pays limitrophes.

D'ores et déjà, je souhaite la bienvenue aux cavaliers compétiteurs et leurs propriétaires qui pendant ces 4 jours vont présenter leurs talents et partager cet esprit sportif, ce goût de l'effort et de dépassement de soi.

Je les invite à profiter de nos installations et celles de nos partenaires. J'espère tenter leurs papilles gourmandes avec nos

saveurs gastronomiques alsaciennes. A déguster entre leurs épreuves. Et pourquoi pas, les inviter à parcourir les rues strasbourgeoises et celles de La Wantzenau si proches de notre centre équestre.

Je tiens à remercier nos partenaires, plus particulièrement DECOPEINT, une entreprise pleine de couleurs qui pousse l'engagement sportif vers l'excellence.

Merci à la Ville de Strasbourg, à la Commune de La Wantzenau pour leur engagement dans l'organisation de ce CSI 1\*

Merci à notre public et encore merci à nos bénévoles et leurs parents sans lesquels cet événement ne pourrait être réalisé.

Bienvenue à toutes et à tous. Et que la compétition commence.

*Yves Tazemati*



# RENCONTRE AVEC MICHEL PIQUEMAL

Le jeudi 28 janvier 2016, nous avons eu la chance de recevoir l'écrivain Michel Piquemal dans notre classe.



Echanges conviviaux entre l'auteur, Michel Piquemal, et les élèves de CM2

Pour l'occasion, nous avons été à la bibliothèque pour une présentation de tous les genres d'ouvrages qu'il a écrits et nous avons chacun été le « porteur » d'un de ses livres en créant un chevalet que nous avons disposé sur notre bureau le jour de sa venue.

Nous avons également préparé des questions qu'il piochait au hasard et auxquelles il a répondu avec beaucoup de sincérité (1). Nous avons appris qu'il est gaucher, qu'il habite au bord de la mer, qu'il apprécie le petit matin pour écrire et qu'il est grand-père. Il nous a également confié qu'il n'est pas très à l'aise avec le dessin, qu'il rêverait d'écrire un manga (un des rares genres qu'il n'a pas encore à son actif), qu'il adore « Le Petit Prince » et que c'est son ancien métier d'instituteur qui lui a donné l'envie d'écrire.

Avant de partir, il a pris le temps de nous dédicacer nos livres ou nos chevalets, nous étions tous enchantés de cette belle rencontre. (2)

Classe de CM2 de Mme Bertin,  
Ecole III et Ried



1



2

## EN BREF

### ► Enquête publique pour le Plan Local d'Urbanisme de l'Eurométropole

Rappel : l'enquête publique sur le PLUi se déroule **jusqu'au 20 mai 2016**. Les commissaires enquêteurs du PLUi viendront en mairie pour une permanence le **mercredi 27 avril 2016, de 15h à 18h**.

### ► Votez pour « Le plus beau village » : La Wantzenau

Notre village a été mis à l'honneur dans l'émission « Le plus beau village » sur France Bleu Alsace, durant la semaine du 18 au 22 avril.

Vous pouvez voter pour votre village préféré, La Wantzenau, dans la rubrique « Emissions », « Le plus beau village » sur le site [www.francebleu.fr](http://www.francebleu.fr)

### ► La navette évolue

Depuis le vendredi 1<sup>er</sup> avril, la navette circule le vendredi après-midi dès 15h, et non plus le mardi.

Inscrivez-vous auprès de la mairie et indiquez où vous souhaitez aller dans le village. Les bénévoles du Conseil de Aînés vous cherchent chez vous et vous ramènent lorsque votre course est terminée.

Et c'est toujours gratuit !

### ► Nouveaux horaires de la Préfecture du Bas-Rhin

Depuis le 21 mars 2016, la Préfecture du Bas-Rhin est ouverte aux horaires suivants :

- lundi de 8h30 à 15h30
- mardi de 8h30 à 15h30
- mercredi de 8h30 à 15h30
- jeudi de 8h30 à 12h (fermé l'après-midi)
- vendredi de 8h30 à 15h30

### ► Vos démarches en ligne simplifiées

Depuis le mardi 8 mars 2016, l'ensemble des démarches en ligne à ce jour proposé sur [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr) (MSP) est accessible sur [service-public.fr](http://service-public.fr) (SP), le site officiel de l'administration française. Les usagers ont désormais la possibilité d'ouvrir un compte personnel sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) pour suivre leurs démarches en ligne, gérer leurs documents administratifs et échanger avec les administrations.

A noter qu'au 1<sup>er</sup> juillet 2016, tous les comptes créés sur [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr) seront définitivement supprimés.



## EN IMAGES

Les faits marquants en images



Légende :

1. Spectacle « L'Alsace a un incroyable talent » (12/03/16)
2. Bricolage de Pâques à la bibliothèque (23/03/16)
3. Concert de Printemps de l'Ecole de Musique (02/04/16)

## PAROLE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

> [Notre Wantzenau](#)

*Aucun texte ne nous est parvenu*

> [Liste d'Entente Communale](#)

La municipalité a inscrit au budget 2016 plus de 3 300 000 € pour des acquisitions foncières, qui viennent s'ajouter aux presque 2 000 000 € déjà dépensés en 2015.

Les contraintes qui pèsent sur notre commune en matière de construction de logements sociaux (133 585€ de pénalité en 2015) peuvent expliquer une telle démarche. Pour le Maire, la seule solution pour rester maître de notre urbanisme, face à l'éventuel risque de préemption par l'Etat, consiste à racheter directement des biens afin de peser ensuite sur le choix des bailleurs et des programmes. Pour autant, cette politique n'est pas sans conséquences sur le marché immobilier local ni sans risque, en particulier financier, pour notre commune.

En effet, de par son immiscion quasi systématique sur le marché foncier, la municipalité contribue au maintien voire à l'augmentation de prix déjà élevés. De plus, elle réduit d'autant l'accès des particuliers à ce marché en encourageant les opérations importantes et les programmes d'immeubles collectifs.

En outre, « l'opération blanche » pour la commune, c'est-à-dire sans pertes financières, n'est pas garantie, dans la mesure où les futurs acquéreurs et les conditions de la revente ne sont pas connus au moment de l'acquisition. L'existence de ce risque financier pour la commune réduit d'autant ses marges de manœuvre. Si la municipalité rencontre la moindre difficulté à trouver un acheteur à des conditions satisfaisantes, non seulement, elle perdra de l'argent, mais en plus elle subira les programmes imposés par le futur acquéreur...

*Katia BOSSUYT et Serge HUGEL (Art. remis le 11/04/16)*